



PRESS RELEASE

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LA CEDEAO RELATIF A LA SITUATION DE CRISE ACTUELLE EN COTE D'IVOIRE

10 FEVRIER 2011

En réponse à des questions spécifiques qui lui ont été adressées lors d'une Conférence de Presse qui a fait suite à la publication par le Groupe d'Observation des Elections de l'Union Européenne, de ses résultats sur les récentes Elections Présidentielles tenues en Côte d'Ivoire en décembre 2010, le Président de la CEDEAO, Son Excellence James Victor GBEHO, a été appelé à clarifier la position de la CEDEAO sur un certain nombre de questions concernant la crise actuelle en Côte d'Ivoire, notamment celles qui ont été énoncées dans les communiqués de décembre 2010.

Ces questions lui ont été adressées surtout en raison du fait qu'il se trouvait, à l'époque au centre des événements et également parce qu'il est le premier Responsable de la Commission de la CEDEAO.

Afin d'endiguer les malentendus et les interprétations erronées apparues dans certaines sections des média internationaux, le Président voudrait, encore une fois, apporter des clarifications au regard de l'essence de ces réponses dans la mesure où elles constituent la position authentique et non ambiguë de la CEDEAO au regard de la crise en Côte d'Ivoire.

Premièrement, il convient de souligner que la CEDEAO n'a pas pris la décision d'envahir la Côte d'Ivoire pour quelque raison que ce soit telle que cela a été présumé. La CEDEAO a décidé, dans son communiqué publié le - décembre 2010, de maintenir l'intervention de la force en option mais seulement dans le cas où tous les autres recours visant à persuader le Président sortant, Laurent GBAGBO, de céder le pouvoir à Alassane OUATTARA, auraient été épuisés. En effet, le langage du communiqué parle de n'avoir aucune autre option dans une telle circonstance que de faire appel à d'autres moyens, y compris l'utilisation d'une force légitime. Cette interprétation suppose qu'il existe d'autres possibilités paisibles à la disposition de la CEDEAO et qu'il ne sera fait appel à la force légitime qu'en dernier ressort.

**Published by: Department of Communication, ECOWAS Commission
No 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District Abuja – Nigeria**

**Publié par: Le Département de la Communication, La Commission de la CEDEAO
No 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District Abuja – Nigeria**

Tel: (234) (9)3147641 Fax: (234) (9)3147641/3005 E-mail: info@ecowas.int

Deuxièmement, le Président de la CEDEAO a également confirmé que la CEDEAO était convaincue, suite à une étude approfondie des résultats du second tour des élections Présidentielles, que OUATTARA était le gagnant du second tour des Elections Présidentielles, une position soutenue par la suite par la communauté internationale y compris l'Union Africaine (UA), le Conseil de Sécurité des Nations Unies, l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Union Européenne (U.E.), les Etats Unis, etc.

Troisièmement, la CEDEAO a accepté la participation dans le Panel de Haut niveau nouvellement créé par l'U.A. mais pas la proposition relative au deuxième compte des suffrages puisque le Conseil de Sécurité de l'U.A. lui-même, lors de sa dernière réunion tenue à Addis Abéba, en Ethiopie, a examiné cette proposition et l'a rejetée.

Quatrièmement, le défi principal auquel la communauté internationale est confrontée en ce moment est de savoir comment restaurer le pouvoir au véritable gagnant des dernières élections sans frustrer de quelque manière que ce soit le vrai choix des électeurs ivoiriens. C'est une question de principe auquel la CEDEAO est très attachée à cause de son propre avenir.

Enfin, le Président a expliqué qu'entre le problème d'intransigeance actuel de la part des deux parties à la crise ivoirienne et l'utilisation légitime de la force dans ce contexte, il existe de nombreuses options paisibles qui pourraient être exploitées en vue de mettre fin à la crise.

Il s'agit là des positions de la CEDEAO telles qu'elles ont été expliquées par le Président de la Commission de la CEDEAO lors de ladite rencontre tenue à Abuja le mardi 8 février 2011.

Pour ce qui concerne la référence faite à des bateaux de guerre ou à des équipements militaires auxquels il a été fait allusion, le Président souhaite maintenir sa position sur ce qu'il a déclaré auparavant dans la mesure où l'introduction du vaisseau n'a ni fait l'objet de notification à la CEDEAO, ni son utilisation à des fins paisibles n'ont été expliquées aux autorités de la région.

En tant qu'organisation la plus importante de la région, chargée de trouver une solution à la crise en Côte d'Ivoire, la CEDEAO ne peut s'empêcher de se sentir préoccupée par la présence de cet équipement militaire dans sa région, surtout en ce moment. Peut-être qu'à l'avenir, les informations avec les CER dans des situations similaires devraient mieux circuler. De telles informations permettraient de reconnaître et de respecter la compétence d'une CER en particulier en matière de paix et de sécurité dans sa région et d'éviter toute impression malencontreuse d'impunité.

**Published by: Department of Communication, ECOWAS Commission
No 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District Abuja – Nigeria**

**Publié par: Le Département de la Communication, La Commission de la CEDEAO
No 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District Abuja – Nigeria**

Tel: (234) (9)3147641 Fax: (234) (9)3147641/3005 E-mail: info@ecowas.int

En conclusion, le Président de la Commission de la CEDEAO voudrait souligner que les clarifications ci-dessus constituaient une responsabilité importante de la Commission à laquelle elle ne devrait en aucun cas se soustraire. Cette position ne pourrait nullement constituer un parti pris, tel que cela a été insinué à tort par certains.

La position finale de la CEDEAO consiste en effet à reconnaître la volonté souveraine de l'électorat ivoirien et non d'en retirer quoi que ce soit avec légèreté.

**Published by: Department of Communication, ECOWAS Commission
No 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District Abuja – Nigeria**

**Publié par: Le Département de la Communication, La Commission de la CEDEAO
No 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District Abuja – Nigeria**

Tel: (234) (9)3147641 Fax: (234) (9)3147641/3005 E-mail: info@ecowas.int
